



LEGENDE

AFFECTATIONS

- Zone à bâtir
- DOMAINE FERROVIAIRE
 - ZONE D'ACTIVITE REGIONALE
 - ZONE CENTRE VILLAGE
 - ZONE D'INTERET GENERALE I, II, III
 - ZONE LIBRE
 - ZONE MIXTE
 - ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE
 - ZONE RESIDENTIELLE A MOYENNE DENSITE I
 - ZONE RESIDENTIELLE A MOYENNE DENSITE II

Zone agricole

- ZONE AGRICOLE

Autres zones

- AIRE FORESTIERE

SECTEURS SUPERPOSES

- SECTEUR DE DANGER NATUREL ELEVE
- SECTEUR DE DANGER NATUREL MOYEN
- SECTEUR DE DANGER NATUREL FAIBLE
- SECTEUR DE DANGER NATUREL RESIDUEL
- SECTEUR DE DANGER NATUREL INDICATIF

PÉRIMETRES SUPERPOSÉS

- ESPACE RESERVE AUX EAUX -COURS D'EAU SOUTERRAIN
- ESPACE RESERVE AUX EAUX
- PÉRIMETRE ARCHEOLOGIQUE
- PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES SECTIONNELLES (PPS)
- PÉRIMETRE DU SITE CONSTRUIT PROTEGE D'IMPORTANCE LOCALE

ÉLÉMENTS SUPERPOSÉS

- ARBRES PROTEGES
- LIGNÉE D'ARBRES PROTEGÉE
- VERGERS PROTEGES
- HAIES CADASTREES
- VOIES HISTORIQUES IVS D'IMPORTANCE NATIONALE AVEC SUBSTANCE

Immeubles protégés

- CATÉGORIE DE PROTECTION 1
- CATÉGORIE DE PROTECTION 2
- CATÉGORIE DE PROTECTION 3

INFORMATIONS INDICATIVES

- CORRIDOR A FAUNE D'IMPORTANCE SUPRAREGIONALE
- ZONES DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES (S1)
- ZONES DE PROTECTION RAPPROCHÉES DES EAUX SOUTERRAINES (S2)
- ZONES DE PROTECTION ÉLOIGNÉES DES EAUX SOUTERRAINES (S3)
- COURS D'EAU SOUTERRAIN
- SITES POLLUÉS
- LIGNE A HAUTE TENSION OFF 132 KV
- VOIE FERREE
- PÉRIMETRE COMMUNAL

Mis à l'enquête publique par publicat on dans la feuille of icelle (FO) n°9, du 1er mars 2024

Adopté par le Conseil communal de la commune de Chenens, le

Le Président du Conseil communal ad interim : La secrétaire communale :

Approuvé par la Direct on du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), le

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

Références

Données de la carte : © Etat de Fribourg
Mise à jour du cadastre : Octobre 2023
Données du plan : Echelle: 1 :5000
Format: 594x840 mm

